

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 53 (1908)
Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LIII^e Année

N^o 2

Février 1908

Manœuvres du I^{er} corps d'armée

CONTRE UNE

DIVISION COMBINÉE

(Fin.)

Sitôt que le colonel Will a connaissance de la décision du directeur des manœuvres, il donne un ordre de retraite :

La division va occuper une position défensive sur la ligne Noréaz-Seedorf-Courtaney-Avry sur Matran-Les-Muesses.

La colonne de droite se rend dans le secteur Noréaz-Seedorf ;

la colonne du centre dans le secteur Seedorf-Avry ;

la colonne de gauche sur les Muesses.

La Xe brigade envoie au divisionnaire à Nonens toutes les troupes qui ne lui sont pas absolument nécessaires.

La brigade de cavalerie couvre la retraite de l'aile droite et suit dans la direction de Mannens.

L'artillerie de la réserve à en Puey couvre la retraite du centre. Le bataillon de carabiniers 5 et le 60^e passent sous les ordres de la colonne du centre.

A 12 h. 20 le signal de la reprise du combat fut donné.

Le commandant de la III^e brigade apprenait, pendant l'interruption de la manœuvre, qu'un régiment ennemi (10^e) se dirigeait de Sédeilles sur Mont de Lussy ; aussi donna-t-il au régiment 5 (bat. 13 et 15) puis au régiment 6 (bat. 16 et 18) l'ordre de se replier sur la hauteur au sud de Villarimboud.

En effet, le régiment 10 qui n'avait, semble-t-il, pas entendu le signal d'interruption de la manœuvre, s'était porté à Sédeilles et avait pris de là, au travers des forêts, la direction de Lussy, accompagné sur son flanc droit par la IV^e brigade de cavalerie.

Ces trois bataillons et ces sept escadrons débouchèrent vers deux heures des forêts de la Folliaz dans le flanc du régiment